# Saint-Brieuc (22) : un policier blessé à l'œil par un tir «d'arme de type paintball»

23/07/2022 à 22h43



**Le parquet de Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor) )a ouvert une enquête de flagrance après l'agression d'un policier, blessé à l'œil après avoir victime d'un tir de projectile tiré avec une «arme de type paintball» vendredi soir, a-t-on appris samedi de source judiciaire. Selon le procureur de la République, alors que le policier se trouvait «visiblement sur un contrôle routier» à Saint-Brieuc, celui-ci a été à la fin de l'opération «victime d'un tir d'un projectile qui l'a blessé au niveau de l'œil».**

Le projectile proviendrait d'une «*arme qui tire des balles de type paint ball*», a indiqué à l'AFP le procureur, ajoutant que «*plusieurs détonations ont été entendues*». Selon le magistrat, le policier blessé s'est vu délivrer 5 jours d'incapacité totale de travail (ITT).

Alors que le commissariat de Saint-Brieuc a été saisi en

flagrance, les enquêteurs s'attachent actuellement à tenter d'identifier l'auteur, selon le procureur qui souligne «*l'extrême gravité*» des faits commis. Selon Nicolas Heitz, les enquêteurs procèdent actuellement à des «*mesures de police technique pour vérifier d'où provient le tir et qui pourrait être la personne à l'origine de ce tir*».

«*Une enquête de flagrance (a été) immédiatement ouverte compte tenu de l'extrême gravité de ces faits, sous la direction du parquet de Saint-Brieuc*», a indiqué Nicolas Heitz. Le procureur de la République de Saint-Brieuc précise qu'il s'agit de «faits de violences aggravée car commis avec une arme sur une personne dépositaire de l'autorité publique», ayant entraîné une incapacité de totale de travail de moins de 8 jours.

Le syndicat Unsa Police a réagi auprès de l'AFP et condamné fermement cet acte, espérant «*une interpellation rapide de l'auteur et qu'il soit lourdement condamné*».

Le Figaro